

PROJET ACCUEIL DES PENDULAIRES A YVOIRE A PARTIR DU 7 SEPTEMBRE 2015

DIAGNOSTIC DES EQUIPEMENTS DE STATIONNEMENT

1- PARKING MUNICIPAL PRE PONCE

Pour bénéficier de ce tarif il faut être abonné frontaliers sur présentation de justificatifs (abonnement CGN)

→ Tarifs :

- Forfait 2 € par jour
- Carte magnétique : 40 € minimum rechargeable valable week-end et jours fériés = 20 entrées par jour (24 heures)

→ Durée : 24 heures maximum

→ Mode de règlement : espèces et CB aux caisses

→ Avantages :

- Par fortes pluies transfert vers le Parking municipal Cité Médiévale et Parking municipal des Jardins du 07/09 au 01/11
- Du 01/11 au 01/03 possibilité d'utiliser **tous les parkings municipaux** (Cité médiévale, Jardins et Pré Ponce)

→ Inconvénients :

- 5 à 7 minutes de l'embarcadère
- Pas complètement stabilisé (du 07/09 au 01/11) – Travaux programmés hiver 2015-2016

Délestage cas de forte affluence parking CCAS réservé pendulaires et abonnés

- Avantage : stabilisé
- Inconvénient : 5 à 10 minutes de l'embarcadère

2- PARKINGS MOTOS

→ Tarifs : **GRATUIT**

→ Capacités :

- Parking des Mollards : 31 places
- Parking des Bouchets : 30 places

3- PARKINGS VELOS

→ Tarifs : **GRATUIT**

→ Capacités :

- Promenade des Remparts : 18
- Port de plaisance : 24
- Place de la Mairie : 12
- Parking des Bouchets : 6

4- PARKING PRIVE DE LA SARL LES REMPARTS

→ Tarif : Forfait 2 €

→ Mode de règlement : espèce et CB

→ Avantage : 3 à 5 minutes de l'embarcadère

→ Inconvénient : pas complètement stabilisé

→ Plus d'infos : voir la Direction de l'établissement privé